



Ouagadougou, le 29 SEP. 2020

Communiqué portant mécanisme d'acquisition d'œuvres d'art

Dans le cadre de l'opérationnalisation du Fonds d'appui aux acteurs de la culture face à la COVID-19, le Comité de gestion dudit Fonds lance **un appel à candidature relatif au mécanisme d'acquisition d'œuvres d'art pour la décoration des édifices publics.**

Le montant alloué à ce volet est de **cinquante millions (50 000 000) francs CFA.**

1. Conditions d'éligibilité

L'appel à candidature est ouvert à tous les artistes plasticiens burkinabè qui résident au Burkina Faso. Tout artiste désirant soumettre un dossier à l'appel d'offre doit être membre du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur (BBDA).

2. Procédures de sélection

L'acquisition des œuvres se fera en deux phases : une présélection des œuvres sur dossier et une sélection définitive après l'acheminement des œuvres physiques.

3. Dossier de candidature

- Une photocopie de la carte de membre du BBDA ;
- Une fiche technique de l'œuvre indiquant le prix de l'œuvre ;
- Une photographie de bonne qualité des œuvres ;
- Un CV et une attestation d'exposition ;

- Une fiche d'identification de l'artiste dûment remplie, à télécharger sur le www.fdct-bf.org et sur les différentes plateformes des faïtières culturelles.

4. Dépôt de candidature

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction Générale du Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT) et dans les Directions régionales de la culture, des arts et du tourisme, du **29 septembre au 12 octobre 2020 à 16 heures**.

NB : Chaque candidat pourra présenter au maximum trois (03) œuvres.
Aucun dossier incomplet ne sera examiné.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le Comité de gestion au :

(226) 25 48 04 41/25 48 04 42

www.fdct-bf.org**Contact@fdct-bf.org**

Le Président du Comité



Thierry MILLOGO
Officier de l'ordre du Mérite des Arts,
des lettres et de la Communication